

devant la table de Communion, tenant s'il y a lieu à la main leurs insignes, c'est-à-dire le ruban et la médaille. On leur remet à chacun un cierge allumé. Le Directeur bénit d'abord les insignes d'après la formule ordinaire du Rituel : *pro benedictione Imaginum* ; puis il les impose successivement à chaque Agrégé. Un des nouveaux récipiendaires lit alors à haute voix, au nom de tous, la formule de consécration suivante :

FORMULE DE CONSECRATION.

Moi N serviteur (ou servante) de Jésus-Christ, quoique indigne, mais plein de confiance en la grâce divine, sous la conduite et les auspices de l'Immaculée Vierge Marie, sous la protection de saint Michel archange, de saint Joseph, des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, du disciple bien-aimé saint Jean, je me consacre et me dévoue de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces au service de l'adoration de Jésus-Christ Notre-Seigneur, véritablement, réellement et substantiellement présent dans le Très Saint Sacrement pour l'amour des hommes ; et, afin de travailler plus puissamment au règne de son amour en moi, dans les miens et dans le monde entier, je m'associe à la vie d'adoration de la Congrégation du Très Saint Sacrement et promets de faire, en union avec elle et ses Agrégés, l'adoration mensuelle, et de me dévouer selon mon pouvoir à la plus grande gloire de Jésus en son Sacrement d'amour.

Confirmez en moi, ô mon Dieu, l'œuvre de votre grâce. O Marie, divine Mère de Jésus, et ma si tendre Mère, aimez moi comme votre enfant, dirigez-moi au service de Jésus, afin que je puisse maintenant le servir dignement et lui plaire, et enfin, après ma mort, avoir le bonheur de le louer et de l'aimer avec vous pendant toute l'éternité. Ainsi-soit-il.

Après cette consécration, le Directeur, étendant la main sur les nouveaux Agrégés, prononce la formule suivante :

Et ego, ex facultate mihi tradita, adscribo vos Agregationi Congregationis Sanctissimi Sacramenti et reddo vos participes omnium Adorationum, Missarum, Horarum Canoniarum, et omnium bonorum spiritualium quæ in eadem Congregatione ex gratia Dei fiunt, et insuper omnium Indulgentiarum quæ a Sancta Sede Apostolica Agregatis sunt concessæ.

Il donne ensuite sa bénédiction en disant :

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

La cérémonie se termine, autant que possible, par le Salut du Très Saint Sacrement.